



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Eure
Arrondissement d'Évreux



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 28 JUIN 2019

L'an deux mil dix neuf, le vendredi vingt-huit juin à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

M. François OUZILLEAU, Maire,

Madame Catherine GIBERT, M. Thierry CANIVET,
Mme Dominique MORIN, Monsieur Johan AUVRAY,
M. Jérôme GRENIER, Mme Léocadie ZINSOU, M.
Alexandre HUAU-ARMANI, Mme Juliette
ROUILLOUX-SICRE, Adjoints

Mme Agnès BRENIER , Mme Jeanne DUCLOUX, M.
Hervé HERRY, M. Philippe CLERY-MELIN, Mme
Mariemke de ZUTTERE, Mme Nathalie LAMARRE,
Mme Aurélie BLANCHARD , M. Valentin LAMBERT,
M. Philippe GUIRAUDON, Mme Evelyne HORNAERT,
Monsieur Yann FRANCOISE, Mme Brigitte LIDÔME,
Mme Sylvie MALIER, M. Steve DUMONT, M. Philippe
NGUYEN THANH, Mme Hélène SEGURA, M. Gabriel
SINO, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Sébastien LECORNU à M. Alexandre HUAU-
ARMANI
Mme Nicole BALMARY à M. François OUZILLEAU
M. Luc VOCANSON à Mme Juliette ROUILLOUX-
SICRE
M. Henri-Florent COTTE à Mme Agnès BRENIER
Mme Nathalie ROGER à Monsieur Yann FRANCOISE
M. Jean-Marie MBELO à M. Jérôme GRENIER
M. Jean-Claude MARY à M. Steve DUMONT
Mme Marie-Laure HAMMOND à Mme Sylvie MALIER

Absents :

M. Erik ACKERMANN

Secrétaire de séance : Jeanne DUCLOUX

N° 091/2019

Rapporteur : Alexandre HUAU-ARMANI

OBJET : Musée - Projet scientifique et culturel

Commune de VERNON

Le musée de Vernon, qui bénéficie de l'appellation « Musée de France », est soumis à des obligations scientifiques, techniques et légales qui garantissent les bonnes conditions de conservation des œuvres, ainsi que l'accès au plus grand nombre aux collections.

A ce titre, conformément à l'article 69 de la Loi Patrimoine et Création, il est opportun d'établir un projet scientifique et culturel. Il s'agit d'un document de définition stratégique, qui constitue un guide de pratiques pour les équipes du musée. Il concerne tous les aspects de la vie du musée :

- Dimension scientifique : il définit les priorités d'acquisitions, de restauration, de programmation d'expositions et de manifestations culturelles.
- Dimension opérationnelle : il définit et répartit les missions au sein des équipes du musée, explicite les besoins humains et financiers au regard des ambitions énoncées.
- Dimension partenariale : en affirmant et en diffusant son identité et son mode de fonctionnement, il permet une meilleure diffusion des actions et des projets auprès d'un réseau de partenaires scientifiques, professionnels et institutionnels.



Le musée de Vernon ne dispose pas aujourd'hui d'un projet scientifique et culturel validé. Dans le contexte des futurs travaux de réhabilitation et de réaménagement du musée, il devient néanmoins indispensable afin d'accéder, notamment, au subventionnement du ministère de la Culture et de la Communication.

Plus généralement, il semble également impératif de réaliser, plus de 35 ans après son ouverture au public, un bilan du fonctionnement du musée et de proposer des axes d'amélioration et de développement de cet équipement en vue de l'adapter aux attentes nouvelles des publics et au contexte culturel, patrimonial et touristique du territoire.

En 1983, le musée de Vernon ouvre officiellement ses portes au public.

Le contexte dans lequel s'inscrivait le musée de Vernon à son ouverture a profondément évolué. La Maison de Claude Monet, qui venait d'ouvrir ses portes au public trois ans plus tôt, n'attirait pas encore les 637 000 visiteurs (chiffres de l'année 2017) qu'elle accueille actuellement, de mars à novembre. L'engouement suscité par les collections impressionnistes était loin d'être aussi fort qu'aujourd'hui. Le musée des impressionnistes Giverny, créé il y a tout juste dix ans, accueille près de 183 000 visiteurs par saison. Les moyens dont disposait alors le musée pour constituer et faire vivre ses collections sont également drastiquement différents. Les publics, et leurs attentes, ont également fortement évolué.

Inchangée depuis l'ouverture du musée, l'orientation des collections autour des trois axes archéologie et histoire locale / peintres de Giverny / art animalier, mérite aujourd'hui d'être interrogée.

Par ailleurs, au-delà de la « simple » question de gestion scientifique des collections, il apparaît urgent aujourd'hui d'interroger la place et l'identité du musée de Vernon dans, d'une part ce contexte de flux touristique majeur (Giverny est le deuxième site touristique le plus visité de Normandie), et, d'autre part, dans son identité d'équipement culturel structurant. En effet, ouvert à l'année, le musée de Vernon est inscrit comme un acteur important de la vie culturelle de Vernon et de ses alentours. La vocation pédagogique du musée constituant l'autre élément essentiel de son identité.

Le contexte actuel invite tout particulièrement à se pencher sur l'identité et l'avenir du musée de Vernon. La volonté de l'équipe municipale de dynamiser et de moderniser le centre-ville de Vernon a vu naître de nombreux projets destinés à favoriser l'accueil des vernonnais et des touristes. Or, les conditions actuelles d'accueil physique des visiteurs ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Un important travail de modernisation de l'équipement s'avère nécessaire. Les conditions de conservation des collections (gestion du climat, sécurité / sûreté) doivent être très sensiblement améliorées, tout comme les conditions d'accueil des publics.

Le projet scientifique et culturel du musée aura donc pour objectif de tracer les contours du futur musée de Vernon tant dans ses aspects organisationnels que dans sa politique scientifique et dans son ambition d'accueil des publics. Le tout afin de permettre au musée d'accéder aux attentes ambitieuses qu'il est largement en mesure de porter.

Afin de répondre à ces objectifs, les trois points suivants seront abordés :

- 1- Pour un musée attractif : comment donner aux publics l'envie de (re)venir au musée ?
- 2- Pour un musée accessible : comment transmettre les connaissances au plus grand nombre, dans de bonnes conditions de visite ?
- 3- Pour un musée efficient : comment améliorer le fonctionnement du musée de Vernon ?

Le projet scientifique et culturel qui est proposé a été conçu comme un outil pour l'investissement collectif du personnel à la bonne santé de l'établissement. Il est important que tous, élus et personnels, puissent s'approprier et adhérer à ce nouveau projet pour le musée de Vernon.

Il a également pour finalité de permettre aux travaux de rénovation du musée, actuellement à l'étude, de se dérouler dans de bonnes conditions : ce projet permet de poser les questions qui orienteront les aménagements futurs du musée. A quels publics est destiné le musée ? Quels sont les besoins en équipement ? Comment envisager la nouvelle présentation des collections, et quels moyens (restauration, scénographique, contrôle du climat) sont nécessaires ? Ce projet scientifique et culturel est donc destiné à être concrètement utilisé par les différents acteurs de la vie du musée : élus, agents du musée et des différents services de la Ville (techniques, ressources humaines), architectes, scénographes, etc.

A la fin du PSC, des tableaux récapitulant les missions à mener (dans les grandes lignes) serviront à déterminer les actions à mener en priorité et à estimer les besoins (humains, financiers, formation, matériel ...) qui permettront leur réalisation. Il s'agit donc d'un outil d'aide à la gestion du musée, sur le court et le moyen terme.

Lorsque les actions prioritaires seront menées à bien, d'ici un maximum de quatre à cinq années, il sera temps de mener une réflexion sur un nouveau projet scientifique et culturel, qui sera adapté aux évolutions du musée.

Une fois validé par le conseil municipal, ce projet scientifique et culturel sera soumis à la Direction Générale des Affaires Culturelles, qui le soumettra au Service des Musées de France pour validation.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, notamment son article 69,

Considérant l'intérêt de mettre en place un projet scientifique et culturel pour la dynamisation et le rayonnement du musée de Vernon,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE le projet scientifique et culturel du musée de Vernon.

Culture et ville numérique

Avis favorable

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé

Commune de VERNON

Pour extrait conforme,

François Augilleau



Maire de Vernon,
Conseiller régional de Normandie

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).